

ANNONCES LÉGALES



Publiez vos marchés publics

• ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités

• ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com

CONTACTS DRÔME-ARDÈCHE

04 75 79 78 56

04 75 72 77 53

LDLlegales26@ledauphine.com

LDLlegales07@ledauphine.com



Le Journal d'Annonces Légales de référence

Mentions légales : Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 16 décembre 2019, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire, soit 1 € HT/mm colonne pour 2020.

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

VALENCE ROMANS
HABITAT

Avis d'appel public à la concurrence

M. Le Directeur Général 3 rue Rossini 26000 VALENCE
Tél : 04 75 82 54 00
SIRET 27260004000013

Référence acheteur : 22AT-SA-0642-K

L'avis implique un marché public.

Objet : RESTRUCTURATION DE 14 T4 EN T3 BIS - 7 RUE FOCH - 26000 VALENCE - RELANCE LOT 1

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

- 60% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique

- 40% Prix

Remise des offres : 16/09/22 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 31/08/2022

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur :

https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

319972700

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
BASSIN D'AUBENAS

Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas Service marchés publics

Correspondant : Mme VERONIQUE PRADIER, CHARGÉE COMMANDE PUBLIQUE, 16 Route de la manufacture royale, 07200 Ucel, tél. :

06 48 45 80 52, courriel : V.pradier@cdcba.fr

Objet du marché : Marché 2022-200 Fourniture et acheminement d'électricité et de gaz naturel

Type de marché de fournitures : Lieu d'exécution et de livraison : Territoire CCBA, 07200 Ucel

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : Oui

- Pour le lot 1 : variante Energie Verte

Prestations divisées en lots : Oui

Possibilité de présenter une offre pour un seul lot

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots

Durée du marché ou délai d'exécution : 24 mois à compter de la notification du marché

Cautionnement et garanties exigés : Voir RC

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Voir RC

Forme juridique qui devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Voir RC

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (réglement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : Marché 2022-200 ELECTRICITE GAZ

Renseignements complémentaires : VOIR ARTICLE 8 DU RC

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01 septembre 2022

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_de_tail.do?PCSLID=CSL_2022_J884PONbd

Nature et désignation des lots :

Lot(s) 1 ELECTRICITE

Etendue ou quantité : Prévisionnel 190 000euro(s) ht

Date d'exécution du lot : 01 janvier 2023

Lot(s) 2 GAZ NATUREL

Etendue ou quantité : Prévisionnel 12 000e ht

Date d'exécution du lot : 01 janvier 2023

320189200

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PORTE DE DRÔME-ARDÈCHE -
STEPS

Avis d'appel public à la concurrence

M. Pierre JOUVET - Président - 2 rue Françoise Barré Sinoussi

BP BP 4 - 26241 SAINT VALLIER - CEDEX

Tél : 04 75 23 45 65

web : http://www.porte-de-dromardeche.fr/

SIRET 20004049100140

Groupement de commandes : Non

L'avis implique un marché public

Objet : Construction de la station d'épuration d'Albon St Martin et travaux d'extension de réseaux d'assainissement

Référence acheteur : 2022-40

Type de marché : Travaux

Procédure : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Sans objet

Lieu d'exécution : Territoire de la Communauté de communes Porte de Drôme-Ardèche 2 Rue Françoise Barré-Sinoussi

26240 SAINT VALLIER cedex

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Les variantes sont exigées : Non

Lot N° 1 - Station d'épuration

Lot N° 2 - Réseaux d'assainissement

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

- Les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2018-899 concernant les interdictions de soumissionner.

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriées de banque de forme libre et qui a pour

but d'apprécier la capacité financière du candidat ou preuve d'une assurance pour les risques professionnel

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.

Marché réservé : NON

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Oui

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

- 60% Valeur technique de l'offre

- 40% Prix

Renseignements administratifs :

Communauté de communes Porte de Drôme-Ardèche

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée

Remise des offres : 12/10/22 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 31/08/22

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur :

https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

320100300



ARDÈCHE HABITAT

Avis d'Appel Public à la Concurrence

Identification de l'organisme qui passe le marché :

M. Samuel CARPENTIER, Directeur Général, Ardèche Habitat, 7 bis Rue de la Recluse CS 80126, 07001 Privas cedex

Objet du marché : SAINT FELICIE (07410) - Construction d'une maison de santé pluriprofessionnelle. Marché de maîtrise d'œuvre. Le projet est issu d'un partenariat entre ARDÈCHE HABITAT et la commune de SAINT FELICIE.

Durée du marché : Le marché prend effet à compter de sa date de notification et se termine à la fin de la garantie de parfait achèvement des travaux.

Nombre et consistance des lots : Consultation non alliotée.

Procédure de passation : Procédure adaptée

Modalités d'attribution : Se référer au règlement de consultation.

Critères de sélection : Se référer au règlement de consultation.

Date limite de réception des offres : 29/09/2022 à 23h30

Renseignements divers : La présente consultation concerne le marché de maîtrise d'œuvre pour ce projet.

La mission confiée sera une mission de base de maîtrise d'œuvre telle que définie par les articles L.2431-3 et R.2431-4 du Code de la commande publique. Cette mission de base comprend :

- Les études d'esquisse (ESQ) ; portant sur la maison de santé et la réalisation d'un plan de composition sur l'ensemble du bâtiment comportant les projets communaux

- Les études d'avant-projet (APS + APD) ; Concernant uniquement la maison de santé

- Les études de projet (PRO) ; Concernant uniquement la maison de santé

- L'assistance à la passation des contrats de travaux (ACT). Concernant uniquement la maison de santé

- La direction de l'exécution des marchés publics de travaux (DET) ; Concernant uniquement la maison de santé

- L'assistance apportée au maître d'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR) ; Concernant uniquement la maison de santé

La mission peut comporter la mission d'ordonnement, pilotage et coordination (OPC) sous la forme d'une variante obligatoire détaillée (V.O.D.). Le relevé des existants (maisonnette existante au Nord du terrain) fait partie de la mission.

Adresse Internet du profil acheteur :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_de_tail.do?PCSLID=CSL_2022_FqHVA-OyO3

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication :

31/08/2022

320067600

AVIS

Plan local d'urbanisme

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DES GORGES DE
L'ARDÈCHEAvis de mise à disposition
Modification simplifiée du PLU de Lanas

Par délibération du 14/06/2022, le président de la Communauté de Communes des Gorges de l'Ardeche a lancé la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Lanas. A ce titre, le dossier sera mis à disposition du public en mairie aux horaires d'ouverture habituels entre le 15 septembre et le 15 octobre 2022.

320249500

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU VAL DE
DRÔME EN BIOVALLEE

RAPPEL Avis d'enquête publique

portant sur le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de la COMMUNE DE LIVRON SUR DRÔME

Par arrêté n° 503/2022 en date du 21 Juillet 2022, Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée (CCVD) a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune de Livron-sur-Drôme. Cette modification du PLU a pour objet de permettre l'évolution d'une enseigne commerciale située en zone UC, dans le centre bourg.

L'enquête publique est ouverte pour une durée de 19 jours du vendredi 2 septembre 2022 au mardi 20 septembre 2022. Monsieur RIVIER Bruno, exerçant la profession d'expert foncier, a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur titulaire par décision du Président du Tribunal Administratif de Grenoble.

Le projet a été soumis à la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) au titre d'une demande d'examen au cas par cas. Par avis en date du 27 juin 2022 la MRAE a indiqué que le projet de modification n°4 du PLU de Livron-sur-Drôme n'était pas soumis à évaluation environnementale.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme de Livron-sur-Drôme pourra être éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du Commissaire-Enquêteur. Le projet pourra alors être approuvé par délibération motivée du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Val de Drôme en Biovallée, après avis du Conseil Municipal de Livron-sur-Drôme.

Les pièces du dossier d'enquête dans sa version papier, ainsi qu'un registre d'enquête publique à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur seront déposés et consultables par le public à compter du vendredi 2 septembre 2022 jusqu'au mardi 20 septembre 2022 en Mairie de Livron-sur-Drôme, 90 Avenue Joseph Combiar, aux jours et heures habituels d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Un exemplaire du dossier d'enquête en version papier sera également consultable pendant toute la durée de l'enquête au siège de la Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée (CCVD), Ecosite du val de Drôme, 96 route des alisiers

à EURRE (26400), aux jours et horaires habituels d'ouverture au public : du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Un poste informatique comportant la version numérique du dossier d'enquête sera mis à disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, à la Mairie de Livron-sur-Drôme aux mêmes jours et heures habituels d'ouverture et au siège de la CCVD aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

La version numérique du dossier d'enquête sera également consultable durant toute la durée de l'enquête publique aux adresses suivantes :

Sur site Internet de la mairie de Livron Sur Drôme : www.livron-sur-drome.fr

- Rubrique « cadre de vie - urbanisme et habitat ».

- Sur le site internet de la CCVD : https://www.valdedrome.com - Rubrique « Vie Quotidienne - Urbanisme/Habitat - Aménagement et Urbanisme - Consulter les PLU en cours de modification - Commune de Livron-sur-Drôme ».

Le public pourra adresser ses observations, propositions et contre-propositions écrites à Monsieur RIVIER Bruno, Commissaire-Enquêteur, durant toute la durée de l'enquête :

Soit sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet en Mairie de Livron-sur-Drôme, 90 Avenue Joseph Combiar, aux mêmes jours et heures habituels d'ouverture,

Soit par courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire-Enquêteur à l'adresse suivante : Mairie de Livron-sur-Drôme, A l'attention de Monsieur RIVIER Bruno, Commissaire-Enquêteur, 90 Avenue Joseph Combiar, 26250 LIVRON SUR DRÔME,

Soit par courrier électronique au Commissaire-Enquêteur à l'adresse suivante : modification4.plu.livron@mairie-livron.fr

La date limite de réception des courriers et courriels d'observations ou de propositions est fixée au mardi 20 septembre 2022 à 17h00, l'enregistrement de la mairie et du registre électronique faisant foi.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande.

Le Commissaire-Enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, propositions et contre-propositions, à l'occasion des permanences qui seront tenues en Mairie de Livron-sur-Drôme, 90 Avenue Joseph Combiar - 26250 LIVRON SUR DRÔME :

le vendredi 2 septembre 2022 de 8h30 à 12h00 (1^{er} jour de l'enquête),

le mercredi 14 septembre 2022 de 14h00 à 17h00,

le mardi 20 septembre 2022 de 14h00 à 17h00 (dernier jour de l'enquête).

Dans un délai de trente jours à l'issue de la clôture de l'enquête, le Commissaire-Enquêteur transmettra au président de la CCVD le dossier avec le rapport et ses conclusions motivées.

La personne responsable du projet est Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée. Toute personne intéressée peut sur sa demande et à ses frais obtenir communication de toute ou partie du dossier d'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête en s'adressant auprès de Monsieur Le Président de la Communauté de Communes du Val de Drôme, 96 route des Alisiers à EURRE (26400).

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur seront consultables pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique :

En mairie de Livron-sur-Drôme, Hôtel de Ville - 90 Avenue Joseph Combiar, aux jours et horaires habituels d'ouverture, Au siège de la Communauté de Communes du Val de Drôme en Biovallée, Ecosite du val de Drôme, 96 route des alisiers à EURRE (26400), aux jours et horaires habituels d'ouverture, Sur le site internet de la Mairie de Livron-sur-Drôme : www.livron-sur-drome.fr - Rubrique « cadre de vie - urbanisme et habitat ».

Sur le site internet de la Communauté de Communes du Val de Drôme : https://www.valdedrome.com

- Rubrique « Vie Quotidienne - Urbanisme/Habitat - Aménagement et Urbanisme - Consulter les PLU en cours de modification - Commune de Livron-sur-Drôme ».

A la préfecture de la Drôme aux jours et heures habituels d'ouverture.

Enquête publique

COMMUNE DE
MERCUROL-VEAUNEAvis d'enquête publique
Portant sur le projet de modification n°2 du
Plan Local d'Urbanisme de
MERCUROL-VEAUNES

Il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de modification n°2 du PLU de la commune de MERCUROL-VEAUNES, pour une durée de 33 jours consécutifs du 5 septembre 2022 jusqu'au 7 octobre 2022 inclus, ayant pour objectifs de :

réglementer l'éolien en tenant compte des enjeux paysagers et agricoles dans les zones A et N, en préservant la qualité de sites et abords des belvédères de tout aménagement ou construction pouvant nuire à leur qualité et d'intégrer les cônes de vues dans le document d'urbanisme ;

délimiter un STECAL (secteur de taille et capacité d'accueil limitées) en zone A autour d'une ancienne bâtisse permettant son évolution pour des activités œnoturistiques.

M. Gérard PAYET, magistrat des juridictions financières en retraite, a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur titulaire par le Président du Tribunal Administratif de Grenoble. Le dossier d'enquête, dans sa version papier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur seront déposés à la mairie pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de MERCUROL-VEAUNES, à savoir du lundi au vendredi de 10h00 à 16h00 ainsi que les samedis de 9h00 à 11h00.

La version numérique du dossier d'enquête sera consultable, pendant toute la durée de l'enquête, à l'adresse suivante : www.mercurol-veaunes.fr.

Un poste informatique comportant la version numérique du dossier d'enquête sera mis à disposition du public, pendant toute la durée de l'enquête, en mairie de MERCUROL-VEAUNES aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie

Toutes observations, propositions et contre-propositions pourront être formulées et transmises, pendant la durée de l'enquête, selon les modalités suivantes :

soit consignées dans le registre d'enquête mis à disposition du public en mairie de MERCUROL-VEAUNES, aux mêmes jours et heures,

soit adressées par courrier au commissaire-enquêteur (à l'adresse suivante : MAIRIE DE MERCUROL-VEAUNES 1 place de la République, 26600 MERCUROL-VEAUNES)

soit adressées par courrier électronique au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : enqueteplu@mercuro-veaunes.fr

Les observations et propositions consignées dans le registre d'enquête ou adressées par courrier postal seront consultables en mairie. Celles adressées par courrier électronique seront consultables en ligne sur le site internet de la commune www.mercurol-veaunes.fr, rubrique urbanisme.

Le Commissaire-Enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de MERCUROL-VEAUNES, pour recevoir ses observations aux dates suivantes :

- le lundi 5 septembre 2022 de 9h00 à 12h00 ;

- le samedi 10 septembre 2022 de 9h00 à 12h00 ;

- le vendredi 7 octobre 2022 de 14h00 à 17h00.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera mis à disposition du commissaire-enquêteur et clos par lui. Dans un délai de trente jours, le commissaire-enquêteur établira son rapport et ses conclusions motivées. Une copie du rapport et des conclusions du Commissaire-Enquêteur sera adressée au préfet du département de la Drôme ainsi qu'au Président du Tribunal Administratif de Grenoble. Le Public pourra consulter ce rapport et ces conclusions à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et à la préfecture de la Drôme aux jours et heures habituels d'ouverture pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il pourra également consulter le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur sous forme dématérialisée, sur le site internet de la commune, de l'enquête publique pendant un an.

Il est précisé que le projet de modification du PLU n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale, conformément à la décision de l'autorité environnementale en date du 28 juillet 2022

suite à la demande d'examen au cas par cas. Les informations environnementales sont comprises dans la notice explicative figurant au dossier d'enquête publique. Ces informations sont donc consultables dans le dossier d'enquête, selon les modalités précisées ci-dessus.

A l'issue de cette procédure, il appartiendra au Conseil Municipal de la commune de MERCUROL-VEAUNES de se prononcer par délibération sur l'approbation du projet de modification n°2 du PLU. Il pourra, au vu des avis des personnes publiques associées et des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de modification n°2 du PLU.

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée à Monsieur le Maire de MERCUROL-VEAUNES qui est la personne responsable du projet.

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête, toute personne peut sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de Monsieur le Maire de MERCUROL-VEAUNES.

315777500